

PREAVIS N°07/2022

du comité de direction

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
de l'association intercommunale
du SDIS Nyon-Dôle**

Budget 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

En vertu des dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes, le comité de direction de l'association de communes "SDIS Nyon-Dôle" a le plaisir de soumettre à votre approbation le projet de budget pour l'année 2023. Celui-ci est établi conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes. En vertu de l'article 35 des statuts de notre association, le budget doit être approuvé par le conseil intercommunal avant le 30 septembre.

Le comité de direction est satisfait de pouvoir présenter un budget stable, qui correspond aux chiffres du budget 2022. Le plan comptable développé et validé par le service des finances de la commune boursière de l'association (commune de Nyon) est parfaitement en adéquation avec le budget établi.

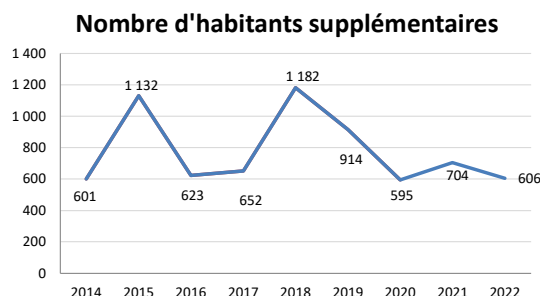
Un cadrage budgétaire a été effectué à tous les stades de la préparation de ce budget. Il a été préparé dans une perspective d'économie de moyens, en recherchant les effets de synergie chaque fois que cela était possible, sans perdre de vue la nécessité de disposer des moyens nécessaires à la fourniture des prestations attendues et en adéquation avec l'évolution démographique de notre région. Le budget présenté est donc précis, fondé sur des éléments connus et maîtrisés à ce jour. Depuis la création du SDIS Nyon-Dôle, nous n'avons cessé d'affiner les budgets. Tout a été mis en œuvre pour que le cadre budgétaire soit respecté. On est arrivé à un degré de précision limite. **Le but de ce budget 2023 est de rester le plus proche possible du coût de CHF 42.- par habitant.**

Méthodologiquement, le budget 2023 a été établi en tenant compte des quatre sites opérationnels du SDIS Nyon-Dôle, ainsi que la PROV (Protection respiratoire de l'Ouest vaudois). Cela offre un degré de détails performant avec les avantages d'une comptabilité analytique. Pour rappel, les coûts de la PROV étant refacturés aux trois SDIS partenaires, c'est un compte qui équilibre les charges et les recettes afin de boucler à 0. Il n'y a donc pas d'incidence sur le coût par habitant de l'association.

A la sortie de 2 ans marqués par le Covid (2020 et 2021), le conflit en Ukraine a des répercussions directes sur le coût de certains biens. En premier lieu les énergies (carburants, gaz, électricité) mais également certaines marchandises ou encore les denrées alimentaires.

Les recettes :

La région reste en croissance, mais d'une valeur médiane depuis la création du SDIS Nyon-Dôle. Avec la mise à jour des chiffres de 2021, sur l'ensemble des 18 communes du SDIS Nyon-Dôle, nous comptons 606 nouveaux habitants, ce qui représente un total de 48'909 habitants qui génèrent une recette supplémentaire d'environ CHF 25'312.-.



Dans les catégories de recettes, *taxes, émoluments, produits des ventes* (43) est stable.

Par contre, *participations et remboursement de collectivités publiques* (45) est en augmentation de CHF 40'059.- (soit 1,8%). La grande partie de cette augmentation est la participation des communes membres en augmentation de CHF 28'984.- (soit 1,4%), mais également la participation de la commune de Céligny, (selon convention signée en 2020) sa participation aux frais du SDIS pour un montant de CHF 15.- par habitant soit CHF 12'255.-.

Les *autres prestations et subventions* (46) sont en augmentation de CHF 8'568.- (soit 1.3%).

Dans le détail, on peut noter que :

- Augmentation des *subventions de l'ECA DPS* de CHF 13'320.- (5.0%)
- Les *subventions de l'ECA DAP 650-4651-03* sont par contre en diminution de CHF -4'752.- (-8.9%). Légère diminution du nombre de personnel DAP dans le SDIS.

L'augmentation du *total des revenus*, en tenant compte de la participation des communes, est budgétisée à 1,6% soit CHF 48'623.-.

Les charges :

Il est à relever que depuis plusieurs années un dépassement dans le compte 650-3013-01 *exercices* est constaté dans l'ensemble des sites du SDIS. La formation est la clé de voûte de notre fonctionnement. Les missions assurées par nos intervenants, le turn-over que l'on rencontre dans les SDIS du canton (aux alentours de 10% par année), les nouveaux moyens acquis ou mis à disposition par l'ECA, ou encore de nouveaux modules de formation nécessitent une augmentation du nombre d'heures de formation.

Nous souhaitons adapter les montants suivants :

- 650-3013-04 *Cours cantonaux ECA* en augmentation de CHF 1'768.- (1,5%).
- 650-3013-07 *Heures de conduites chauffeurs* en augmentation de CHF 7'400.- (28,6%). Volonté de tous les sites d'augmenter les heures de conduite de leurs chauffeurs. L'arrivée de nouveaux véhicules engendre également une augmentation de ces heures de formation.

Dans le détail des dépenses, on peut également noter :

- Légère augmentation des *indemnités de fonction* 650-3012-02, de CHF 2'000.- (12,5%) lié à un chef d'intervention de direction (CI-DIR) supplémentaire.
- Augmentation des *remboursements de frais* 650-3060-00, de CHF 1'300.- (56,5%) dûe à l'utilisation croissante de véhicules privés pour se déplacer à un cours cantonal (lorsqu'il y a plusieurs cours en même temps). A cet effet, l'ancienne Peugeot du site de Genolier (devenue Zorba 103) sur laquelle on a dû investir afin qu'elle passe l'expertise, restera quelques mois dans le SDIS afin de combler en partie cette problématique.
- Une diminution des *frais de formation* 650-3091-00 de CHF 500.- (2,0%).
- Les coûts *d'entretien de nos véhicules* 650-3155-00 sont en augmentation de CHF 1'000.- (1,7%). Nos véhicules prennent de l'âge et cela confirme la nécessité d'augmenter le montant mis au fonds de réserve véhicules dans les années à venir.

La plus grosse augmentation au niveau de nos charges est liée aux énergies et carburants. La situation du conflit entre en Ukraine a engendré une explosion de ces coûts. Une anticipation est nécessaire et a les répercussions suivantes :

- Le compte 650-3120-00 *Eau, gaz, électricité* est en augmentation de CHF 4'000.- (19,8%).
- Le compte 650-3124-01 *Chauffage des bâtiments* est en augmentation de CHF 10'100.- (18,8%).
- Le compte 650-3124-02 *Achats de carburant* est en augmentation de CHF 7'900.- (19,7%).
- Le total des différents *loyers* 650-3161-00 est en augmentation de CHF 3'250.- (0,7%) lié à l'ajout de la salle de sports commune SDIS - PNR qui sera installée au 2^{ème} étage de la caserne de Nyon le 2^{ème} semestre 23.
- Les *frais de réceptions et de délégation* 650-3170-00 sont en augmentation de CHF 3'100.- (9,9%). En 2021 ces événements n'ont pas tous pu avoir lieu pour cause de COVID, mais les coûts de ces manifestations sont en hausses (rapports annuels).
- Les postes de permanents sont inscrits dans le compte 650-3185-03 salaires fixes. Ces derniers étant employés par la ville de Nyon, l'association rembourse chaque mois à l'employeur un montant équivalent aux salaires et charges versés. L'évolution des salaires du personnel permanent, ainsi que le rattrapage CIP cela représente une augmentation de CHF 15'700.- (1,7%).
- Enfin diminution du *rachat de véhicules* 650-3313-00 de CHF -17'325 (-577,5%). L'amortissement de deux des trois véhicules acquis juste avant le démarrage du SDIS, financés par la commune de Nyon, est terminé. Ce montant économisé sera mis en complément au fonds de réserve véhicules afin d'améliorer le remplacement de notre flotte.

Prestations facturées au SDIS

Le budget tient également compte des montants qui sont facturés par la ville de Nyon pour les prestations qu'elle assure (finance, R&RH, informatique, etc.). Il en va de même pour les loyers des différents bâtiments, tous calculés selon les mêmes tarifs.

Fonds de réserve

Pour ce qui est des véhicules, le matériel roulant est constitué de véhicules légers (moins de 3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques.

	Propriété SDIS	Propriété ECA	Total
Véhicules légers	12 (85%)	2 (15%)	14
Véhicule lourds	9 (45%)	11 (55%)	20
Total véhicules	21 (62%)	13 (38%)	34

Il est à noter que le parc véhicules vieillit. La moyenne d'âge de nos 21 véhicules, propriétés du SDIS, est de 23 ans. Le renouvellement de ces véhicules, du matériel ou encore d'infrastructures, comme l'entretien des portes sectionnelles, devra obligatoirement être pris en charge par l'association. **Il est nécessaire d'augmenter les montants prévus à ces remplacements dans le futur.** Pour 2023, afin d'anticiper sur ces investissements, mais également (sur demande du conseil intercommunal) en vue du financement de la Quinquennale du SDIS (en 2026), CHF 60'000.- ont été attribués cette année aux *fonds de réserve et de renouvellement* 650-3801-00 qui permettra de réaliser, le moment venu, ces investissements. (CHF 50'000 au fond de réserve véhicules et CHF 10'000.- au fond de réserve quinquennale)

L'augmentation totale des charges est budgétisée à 1.6% soit CHF 48'623.-.

Coût par habitant

Tout a été mis en œuvre afin de rationaliser au mieux le coût par habitant. Pour le budget 2023, les dix-huit communes membres de l'association voient leur contribution budgétisée à CHF 42.02 par habitant. Pour bien comparer le coût du SDIS Nyon-Dôle, le tableau ci-dessous permet d'observer l'évolution du coût par habitant, basé sur une répartition égale sur l'ensemble des habitants :

Coût par habitant	Budget	Comptes
2014	40.31	36.92
2015	40.39	36.88
2016	42.49	39.19
2017	40.09	38.04
2018	40.74	38.40
2019	42.29	39.68
2020	42.47	37.94
2021	41.94	38.66
2022	41.95	
2023	42.02	

Covid

A titre de comparaison, le montant par habitant est plus faible qu'en 2016 malgré l'engagement d'un sapeur-pompier permanent supplémentaire en 2019.

Un budget qui soutient la milice

En tout état de cause, le budget 2023 qui vous est présenté répond aux besoins du corps de sapeurs-pompiers, dont l'engagement et la qualité des interventions n'est plus à démontrer. Le comité de direction est convaincu qu'avec ce budget stabilisé, il dote le SDIS des moyens nécessaires pour accomplir ses missions, malgré la forte augmentation démographique de ces dernières années.

De plus, il marque auprès du corps de sapeurs-pompiers, l'intérêt et le soutien des dix-huit communes partenaires dans leur mission indispensable auprès de la population.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'association SDIS Nyon-Dôle

vu le préavis No 07/2022 du comité de direction du 22 juin 2022 sur le budget 2023,
ouï le rapport de la commission de gestion et finances chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

D'approuver le budget 2023 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle.

Ainsi adopté par le Comité de direction de l'Association SDIS Nyon-Dôle dans sa séance du 22 juin 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président



Patrick Barras

La secrétaire



Séverine Clément

Liste des annexes :

- Budget 2023
- Répartition des charges par commune membre
- Plan des investissements



N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			Variation p/r budget 22		Remarques
		COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2022 CHF	BUDGET 2023 CHF	en CHF	en %	
3	Charges	2 822 160.80	3 037 787.50	3 086 410.00	48 623	1.6%	
30	Autorité et personnel	868 943.40	1 053 920.00	1 061 667.50	7 748	0.7%	
650-3003-00	Jetons de présence	31 350.00	32 500.00	33 680.00	1 180	3.5%	
650-3003-01	EM régional	4 560.00	5 600.00	5 600.00	0	0.0%	
650-3003-02	CI (Conseil intercommunal)	5 250.00	5 100.00	5 100.00	0	0.0%	
650-3003-03	CODIR (Comité directeur)	9 780.00	9 000.00	9 000.00	0	0.0%	
650-3003-04	COGES Commission de gestion)	0.00	1 500.00	1 500.00	0	0.0%	
650-3003-05	EM de site	11 760.00	11 300.00	12 480.00	1 180	9.5%	1 personne supplémentaire et plus de séances
650-3012-00	Salaires personnel auxiliaire	103 573.75	129 900.00	132 000.00	2 100	1.6%	
650-3012-01	Indémnités auxiliaires	89 573.75	110 900.00	111 000.00	100	0.1%	
650-3012-02	Indémnités de fonctions	14 000.00	14 000.00	16 000.00	2 000	12.5%	1 CI-DIR supplémentaire
650-3012-03	Indémnités Paléo	0.00	5 000.00	5 000.00	0	0.0%	
650-3013-00	Total soldes	695 277.15	817 570.00	826 737.50	9 168	1.1%	
650-3013-01	Exercices 30.-/h	319 369.00	344 000.00	344 000.00	0	0.0%	
650-3013-02	Gardes Piquets DPS 90.-/j	101 172.20	114 200.00	114 200.00	0	0.0%	
650-3013-03	Interventions 35.-/h	136 289.70	179 000.00	179 000.00	0	0.0%	
650-3013-04	Cours formation cant ECA 250.-/j	108 525.00	112 620.00	114 387.50	1 768	1.5%	Augmentation du nombre de porteur en formation (PROV)
650-3013-05	Manifestations 25.-/h	5 306.25	14 300.00	14 300.00	0	0.0%	
650-3013-06	Paléo 24.-/h	0.00	35 000.00	35 000.00	0	0.0%	
650-3013-07	Heures de conduites chauffeurs 25.-/h	24 615.00	18 450.00	25 850.00	7 400	28.6%	Nouveaux véhicules
650-3030-00	Cotisations AVS / AI / APG / AC	25 804.50	33 000.00	33 000.00	0	0.0%	
650-3050-00	Assurance de personnes	0.00	450.00	450.00	0	0.0%	
650-3060-00	Remboursement de frais	2 600.00	1 000.00	2 300.00	1 300	56.5%	Utilisation de vhc privés pour aller a des cours cantonaux (lorsque plusieurs cours en même temps)
650-3091-00	Frais de formation	7 365.00	26 000.00	25 500.00	-500	-2.0%	
650-3099-00	Concours	0.00	8 500.00	8 000.00	-500	-6.3%	
650-3099-01	Revue quinquennale	2 973.00	5 000.00	0.00	-5 000		
31	Biens, services et marchandises	1 813 977.45	1 870 900.00	1 916 100.00	45 200	2.4%	
650-3101-00	Imprimés, fournitures de bureau	8 373.40	10 600.00	10 400.00	-200	-1.9%	
650-3102-00	Insertions dans les journaux	3 045.65	2 250.00	2 750.00	500	18.2%	
650-3116-00	Achats matériel spécialisé	52 922.59	77 500.00	77 500.00	0	0.0%	
650-3116-01	Achats matériel spécialisé lié à un préavis	38 900.00	0.00	0.00	0		
650-3120-00	Eau, gaz, électricité BAT	16 803.90	16 200.00	20 200.00	4 000	19.8%	Adaptation face au cours des carburants et coûts de l'énergie

N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			Variation p/r budget 22		Remarques
		COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2022 CHF	BUDGET 2023 CHF	en CHF	en %	
650-3124-00	Total chauffage et carburant	70 522.00	75 700.00	93 700.00	18 000	19.2%	
650-3124-01	Chauffage des bâtiments BAT	41 883.30	43 500.00	53 600.00	10 100	18.8%	Adaptation face au cours des carburants et coûts de chauffage
650-3124-02	Achats de carburant	28 638.70	32 200.00	40 100.00	7 900	19.7%	Adaptation face au cours des carburants et coûts de chauffage
650-3131-00	Subsistance lors d'interventions	3 138.30	7 500.00	7 000.00	-500	-7.1%	
650-3133-00	Achats produits de nettoyage	3 800.70	4 750.00	4 750.00	0	0.0%	
650-3141-00	Entretien bâtiments	20 387.60	22 200.00	23 000.00	800	3.5%	
650-3141-01	Caserne	13 958.50	16 200.00	16 500.00	300	1.8%	
650-3141-02	Station de lavage	6 429.10	6 000.00	6 500.00	500	7.7%	Augmentation des frais (mais repartis entre les utilisateurs PNR, Ambulances services et SI)
650-3145-00	Frais entr. trav. Espaces Verts EV	0.00	3 000.00	3 000.00	0	0.0%	
650-3155-00	Entretien véhicules à moteur	64 534.29	59 500.00	60 500.00	1 000	1.7%	
650-3156-00	Entretien matériel spécialisé	24 354.95	27 900.00	27 600.00	-300	-1.1%	
650-3161-00	Loyers	452 388.40	454 050.00	457 300.00	3 250	0.7%	Ajout loyer salle de sport commune (PNR-SDIS) au 2ème étage caserne de Nyon (6 mois)
650-3170-00	Frais réception et délégation	22 295.09	28 100.00	31 200.00	3 100	9.9%	Par rapport aux dernières années (pas eu de rapports annuels en 2021)
650-3181-00	Frais de ports et taxes CCP	4 430.00	4 450.00	4 500.00	50	1.1%	
650-3182-00	Frais de téléphones, télé-réseau, réseaux sociaux,	11 998.15	12 000.00	12 300.00	300	2.4%	Réseaux sociaux
650-3184-00	Pertes sur débiteurs	2 025.50	5 000.00	5 000.00	0	0.0%	
650-3185-00	TOTAL honoraires	971 070.10	1 007 800.00	1 023 700.00	15 900	1.6%	
650-3185-01	Honoraires de médecins	12 473.55	13 500.00	13 700.00	200	1.5%	
650-3185-02	Frais RRH (sans formation) RRH	11 500.00	9 000.00	9 000.00	0	0.0%	
650-3185-03	Salaires fixes RRH	878 576.95	912 300.00	928 000.00	15 700	1.7%	Augmentations statutaires, dependra consignes budget salaire commune de Nyon, et nouveau poste Admin
650-3185-04	Frais Finance (Compta, facturation) FIN	8 000.00	8 000.00	8 000.00	0	0.0%	
650-3185-05	Frais achat/entr. matériel et logiciel informatique INF	55 350.00	59 000.00	59 000.00	0	0.0%	
650-3185-06	Frais juridique	0.00	1 000.00	1 000.00	0	0.0%	
650-3185-07	Révision des comptes	5 169.60	5 000.00	5 000.00	0		
650-3186-00	Primes d'assurances choses/RC OJ	21 069.30	24 500.00	23 500.00	-1 000	-4.3%	Diminution suite à remise sur le marché par courtier
650-3188-00	Enlèvement et élimination des ordures	1 786.00	1 400.00	1 700.00	300	17.6%	
650-3193-00	Cotisations à associations diverses	8 145.75	9 200.00	9 200.00	0	0.0%	
650-3195-00	TVA	5 848.43	8 800.00	8 800.00	0	0.0%	
650-3199-00	Frais divers	6 137.35	8 500.00	8 500.00	0	0.0%	
650-3199-01	Jubilés cadeaux	3 312.45	5 500.00	5 500.00	0	0.0%	
650-3199-02	Concept Sport	1 975.95	2 000.00	2 000.00	0	0.0%	
650-3199-03	Autres frais divers	848.95	1 000.00	1 000.00	0	0.0%	
33	Rachat de véhicules	15 482.35	20 325.00	3 000.00	-17 325	-577.5%	

N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			Variation p/r budget 22		Remarques
		COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2022 CHF	BUDGET 2023 CHF	en CHF	en %	
650-3313-00	Rachat de véhicules	15 482.35	20 325.00	3 000.00	-17 325	-577.5%	Fin de l'amortissement de certains véhicules
35	Remboursement, participation à des collectivités publiques	37 435.45	47 642.50	45 642.50	-2 000	-4.4%	
650-3519-00	Remboursement fournitures au Canton	3 330.75	7 000.00	5 000.00	-2 000	-40.0%	
650-3521-00	Participation au concept régional de protection respiratoire	34 104.70	40 642.50	40 642.50	0	0.0%	
38	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	86 322.15	45 000.00	60 000.00	15 000		
650-3801-00	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	86 322.15	45 000.00	60 000.00	15 000	25.0%	Renouvellement du parc véhicule, infrastructure et revue quinquennale 2026
650	Total des charges	2 822 160.80	3 037 787.50	3 086 410.00	48 623	1.6%	
4	Revenus	2 822 160.80	3 037 787.50	3 086 410.00	48 623	1.6%	
42	Revenus du patrimoine	0.00	0.00	0.00	0		
650-4221-00	Intérêts bancaires	0.00	0.00	0.00	0		
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	194 236.96	232 744.05	232 740.00	-4	0.0%	
650-4356-00	Facturations à des tiers	192 670.16	187 744.05	187 740.00	-4	0.0%	
650-4356-01	Facturations à des tiers (avec TVA)	68 654.84	58 900.00	58 900.00	0	0.0%	
650-4356-02	Facturations à des tiers (sans TVA)	124 015.32	128 844.05	128 840.00	-4	0.0%	
650-4359-00	Prestations "Paléo" (avec TVA)	0.00	42 000.00	42 000.00	0	0.0%	
650-4361-00	Remboursement des traitements	1 425.00	3 000.00	3 000.00	0	0.0%	
650-4390-00	Recettes diverses	141.80	0.00	0.00	0		
45	Participations et remboursement de collectivités publiques	1 966 277.74	2 144 298.30	2 184 357.00	40 059	1.8%	
650-4521-00	Total des Facturation aux communes	30 471.04	50 200.00	49 050.00		0.0%	
650-4521-01	Facturation aux communes (avec TVA)	30 471.04	50 200.00	49 050.00	-1 150	-2.3%	
650-4521-02	Facturation aux communes (sans TVA)	0.00	0.00	0.00	0		
650-4525-00	Participation des communes	1 935 806.70	2 094 098.30	2 135 307.00		0.0%	
650-4525-01	Participations des communes au SDIS	1 867 189.50	2 026 360.80	2 055 314.50	28 954	1.4%	
650-4525-02	Participations des SDIS à la PROV	56 542.20	67 737.50	67 737.50	0	0.0%	
650-4525-03	Participations de la commune de Céligny	12 075.00		12 255.00	12 255	100.0%	Depuis 2021 Participation commune de Céligny, selon convention (15.-x 817 hab)
46	Autres prestations et subventions	622 746.10	660 745.15	669 313.00	8 568	1.3%	
650-4651-00	Subventions sur frais d'exploitation	622 746.10	660 745.15	669 313.00	8 568	1.3%	
650-4651-01	Interventions payées par ECA	161 968.45	202 845.00	202 845.00	0	0.0%	

Budget 2023

N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE		
		COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2022 CHF	BUDGET 2023 CHF
650-4651-02	Subventions de l'ECA DPS	246 720.15	250 450.15	263 770.00
650-4651-03	Subventions de l'ECA DAP	56 940.00	58 000.00	53 248.00
650-4651-04	Subventions de l'ECA pour véhicules	5 017.50	0.00	0.00
650-4651-05	Subventions de l'ECA pour piquets DPS	94 150.00	94 150.00	94 150.00
650-4651-06	Subventions de l' ECA pour les cours cantonaux	57 950.00	55 300.00	55 300.00
6504801-01	Prélèvements sur le fonds de réserve	38 900.00	0.00	0.00
650	Total des revenus	2 822 160.80	3 037 787.50	3 086 410.00

Variation p/r budget 22		Remarques
en CHF	en %	
13 320	5.0%	Prise en charge par l'ECA de 7 personnes supplémentaire dans les quotats DPS.
-4 752	-8.9%	Moins de personnel DAP
0		Montant intégré dans le 650-4651-02 subventions ECA DPS (depuis 2017)
0	0.0%	
0	0.0%	
0		
48 623	1.6%	

Total par SDIS

0.00	0.00	0.00
------	------	------

Coût par habitant	Comptes 2021	Budget 2022	Budget 2023
Coût par habitant pour les 18 communes	38.66	41.95	42.02

Coût par habitant	Budget	Comptes
2014	40.31	36.92
2015	40.39	36.88
2016	42.49	39.19
2017	40.09	38.04
2018	40.74	38.40
2019	42.29	39.68
2020	42.47	37.94
2021	41.94	38.66
2022	41.95	
2023	42.02	

Covid

Répartition des charges par les communes membres

Communes	Résidents permanents (ASV 31.12.20)	Coût effectif 2021		Budget 2022 Répartition par commune			Budget 2023 Répartition par commune			Différence	
		Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)	Résidents permanents (ASV 31.12.20)	Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)	Résidents permanents (ASV 31.12.21)	Différence entre 20 et 21	Par habitant (Frs)		Par commune (Frs)
Arnex	240	38.66	9 277.38	240	41.95	10 068.25	226	-14 -5.8%	42.02	9 497.25	-571.00
Arzier	2 912	38.66	112 565.59	2 912	41.95	122 161.41	2 947	35 1.2%	42.02	123 842.48	1 681.07
Borex	1 157	38.66	44 724.72	1 157	41.95	48 537.35	1 165	8 0.7%	42.02	48 957.07	419.72
Cheserex	1 248	38.66	48 242.40	1 248	41.95	52 354.89	1 263	15 1.2%	42.02	53 075.35	720.46
Crans	2 340	38.66	90 454.49	2 340	41.95	98 165.42	2 373	33 1.4%	42.02	99 721.14	1 555.72
Crassier	1 174	38.66	45 381.87	1 174	41.95	49 250.51	1 228	54 4.6%	42.02	51 604.54	2 354.02
Duillier	1 128	38.66	43 603.70	1 128	41.95	47 320.77	1 146	18 1.6%	42.02	48 158.63	837.86
Eysins	1 740	38.66	67 261.03	1 740	41.95	72 994.80	1 736	-4 -0.2%	42.02	72 952.34	-42.46
Genolier	1 996	38.66	77 156.91	1 996	41.95	83 734.26	2 022	26 1.3%	42.02	84 970.99	1 236.72
Gingins	1 257	38.66	48 590.30	1 257	41.95	52 732.45	1 265	8 0.6%	42.02	53 159.39	426.94
Givrins	1 031	38.66	39 854.10	1 031	41.95	43 251.52	1 010	-21 -2.0%	42.02	42 443.47	-808.05
Grens	405	38.66	15 655.59	405	41.95	16 990.17	401	-4 -1.0%	42.02	16 851.32	-138.85
La Rippe	1 131	38.66	43 719.67	1 131	41.95	47 446.62	1 165	34 3.0%	42.02	48 957.07	1 510.45
Nyon	21 743	38.66	840 492.34	21 743	41.95	912 141.33	22 124	381 1.8%	42.02	929 722.10	17 580.76
Prangins	4 101	38.66	158 527.30	4 101	41.95	172 041.19	4 060	-41 -1.0%	42.02	170 614.34	-1 426.85
Signy	581	38.66	22 459.00	581	41.95	24 373.55	584	3 0.5%	42.02	24 541.57	168.02
St-Cergue	2 674	38.66	103 365.52	2 674	41.95	112 177.07	2 755	81 3.0%	42.02	115 774.02	3 596.95
Trelex	1 445	38.66	55 857.58	1 445	41.95	60 619.24	1 439	-6 -0.4%	42.02	60 471.44	-147.81
18 communes	48 303	38.6558	1 867 189.50	48 303	41.95	2 026 360.80	48 909	606 1.3%	42.0232	2 055 314.50	28 953.70

ASV = Annuaire statistique vaud

Participations des communes (Budget 2021)	2 026 360.80
Participations des communes (Budget 2022)	2 055 314.50
Différence entre les 2 budgets	28 953.70

Répartition des charges entre les communes

Le coût effectif de fonctionnement est facturé à toutes les communes signataires, selon les bases de répartition en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente, selon les données SCRIS.

La participation des communes est facturée durant l'année en cours sur la base du budget.

A la clôture des comptes, la participation des communes est corrigée selon les frais effectifs.

Plan d'investissement

9282-01 Fonds de réserve VEHICULES			2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses
Situation au 1er janvier			182 178		54 634		161 134		192 234		168 134		88 134		68 134		123 134	
Ajout au fonds de réserve			30 000		100 000		70 000		35 000		50 000		50 000		55 000		55 000	
Remplacement du Véhicule d'intervention Z291	12-2019	St-Cergue		72 428,75														
Remplacement du Véhicule tonne-pompe Z123	14-2020	Nyon		85 115														
Reprise de l'ancien TP Z122					6 500													
Remplacement du Véhicule tracteur Z152 (Z152 actuel > Genolier Z301)	18-2020	Nyon et Genolier					38 900			59 100								
Remplacement du Véhicule chef d'intervention Z102		Nyon									70 000							
Remplacement du Véhicule chef d'intervention Z101		Nyon										70 000						
Remplacement occasion Z371 et Z561	08-2022	Genolier et Bonmont									60 000							
Total annuel des investissements projetés			30 000	157 544	106 500	-	70 000	38 900	35 000	59 100	50 000	130 000	50 000	70 000	55 000	-	55 000	-
Situation au 31 décembre			54 634		161 134		192 234		168 134		88 134		68 134		123 134		178 134	

9282-03 Fonds de réserve PERTES sur DEBITEURS			2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses
Situation au 1er janvier			2 535		2 580		2 414		3 736		3 736		3 736		3 736		3 736	
Ajout au fonds de réserve						167		1 322										
Total annuel des investissements projetés			-	-	-	167	-	1 322	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre			2 535		2 414		3 736		3 736		3 736		3 736		3 736		3 736	

9282-04 Fond de réserve INFRASTRUCTURE			2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses
Situation au 1er janvier			90 000		90 000		90 000		90 000		90 000		90 000		90 000		90 000	
Ajout au fonds de réserve																		
Total annuel des investissements projetés			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre			90 000		90 000		90 000		90 000		90 000		90 000		90 000		90 000	

9282-05 Fond de réserve REVUE QUINQUENNALE			2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses
Situation au 1er janvier			-		10 000		35 000		50 000		10 000		20 000		30 000		40 000	
Ajout au fond de réserve			10 000		25 000		15 000		10 000		10 000		10 000		10 000		10 000	
Revue QUINQUENNALE 2022										50 000								
Revue QUINQUENNALE 2026																		50 000
Total annuel des investissements projetés			10 000	-	25 000	-	15 000	-	10 000	50 000	10 000	-	10 000	-	10 000	-	10 000	50 000
Situation au 31 décembre			10 000		35 000		50 000		10 000		20 000		30 000		40 000		-	

9282 TOTAL Fonds de réserve			2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026	
Situation au 1er janvier			274 713		157 214		288 548		335 970		271 870		201 870		191 870		256 870	
Situation au 31 décembre			157 169		288 548		335 970		271 870		201 870		191 870		256 870		271 870	